

## Lutte ouvrière dans les élections législatives

Lutte ouvrière présente 553 candidats : dans les 539 circonscriptions de métropole ; 6 à l'île de la Réunion ; et, avec Combat ouvrier, 4 en Martinique et 4 en Guadeloupe. Il s'agit de 277 femmes et de 276 hommes. Ouvriers, employés, techniciens, enseignants, postiers, personnels hospitaliers, cheminots : tous les candidats de Lutte ouvrière, titulaires et suppléants, appartiennent au monde du travail. Ils se présentent pour en défendre les intérêts. Nathalie Arthaud sera candidate dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis (Pantin-Aubervilliers).

Les électeurs qui ont voté pour elle à l'élection présidentielle pourront ainsi prolonger leur geste partout dans le pays. Celles et ceux qui, sans voter pour elle, s'étaient retrouvés dans sa campagne, pourront exprimer leur adhésion aux objectifs qu'elle a défendus : interdire les licenciements et répartir le travail entre tous sans perte de salaire ; augmenter les salaires et les pensions ; contrôler les comptes des entreprises ; réserver l'argent public aux services publics.

Le nouveau président s'apprête à attaquer le monde du travail. Il a nommé un gouvernement de combat pour démanteler le code du travail à marche forcée. Il faut que dans ces élections législatives, les travailleurs disent qu'ils refuseront cette politique pro-patronale. Il faut aussi que s'exprime une opposition résolue à la démagogie anti-immigrés du Front national.

C'est le sens de la campagne de Lutte ouvrière. Voter pour nos candidats, ce sera dire clairement que les travailleurs sont conscients qu'il leur faudra se battre pour défendre leurs intérêts. Ce sera ainsi un moyen de se préparer aux indispensables luttes qu'il faudra mener.

**C'est pour débattre de ce programme que nous organisons une réunion publique ce mercredi 7 juin à 20h à l'Hôtel Brauhauban à Tarbes en présence des candidats Maria Saez (1ère circo) et François Meunier(2ème circo)**